Environnement, RSE

Transition écologique : méthodologie pour engager la démarche

2 jours (14h00) | 4,6/5 | SSE-8940149 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 655 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Faire le point sur le socle réglementaire de la transition écologique applicable aux activités économiques françaises
- Dresser l'état des lieux des impacts de vos activités sur l'environnement et des leviers d'amélioration à actionner pour engager ou orienter une transition « adaptée »
- Tirer parti des démarches déjà en place pour élaborer ou structurer une transition « efficace » (lien avec le management environnemental)

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Pour les sessions en distanciel, notre Direction Innovation a modélisé une matrice pédagogique adaptée pour permettre un apprentissage et un ancrage mémoriel optimisés.
Cette matrice prévoit une alternance de temps de connexion en groupe et de séquences de déconnexion pour des travaux de mise en pratique individuels.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur votre espace apprenant.
Retrouvez également des ressources complémentaires ainsi que les quiz amont/aval sur notre plateforme dédiée.

Prérequis

Avoir une connaissance de base de la réglementation environnementale européenne et française et des enjeux et objectifs de la RSE

Public concerné

- Responsable RSE
- Responsables ou coordinateurs QSE
- Chargés de missions environnement
- Toute personne nouvellement chargée de piloter la transition écologique de l'activité de son organisation

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maitriser les termes et les concepts associés à la transition écologique

- Définitions et précisions sur l'évolution des terminologies utilisées (de l'environnement à l'écologie)
- Traduction politique de la prise de conscience au niveau mondial des interrelations entre activités économiques et environnement
- Déconstruction de la trajectoire de la lutte contre le changement climatique à l'adaptation à ses conséquences

Comprendre l'interconnexion des enjeux et des bénéfices avec ceux de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Approche holistique des impacts des activités humaines sur l'environnement

- Evolution de la compartimentation des domaines d'impacts par milieu
- Adoption d'une logique de cause à effet plus objective par domaine d'activité
- Acceptation de la coresponsabilité de tous les acteurs de la chaîne de valeur

Mise en lumière des interactions entre environnement et relations sociales

- Reconnaissance de l'impact cumulatif des inégalités environnementales et sociales
- Analyse de la déclinaison des ODD (Objectifs de Développement Durable) aux activités économiques
- Catégorisation des défis de la transition écologique

Evolution du devoir de vigilance des entreprises et impact sur les relations au sein de l'écosystème des entreprises

- Décideurs et administrateurs de territoires
- Collaborateurs et prestataires
- Investisseurs et acteurs financiers

Autodiagnstic : analyse critique des défis de la transition écologique, puis hiérarchisation des défis afin de définir leur niveau d'intégration dans les préoccupations de son entreprise et l'état des lieux de l'implication des acteurs de l'entreprise sur ces sujets

Analyser le socle réglementaire de la transition écologique applicable aux activités économiques françaises

(Ré)organisation de la législation environnementale et essaimage dans les différents domaines du droit français

- De la prévention de la pollution à la préservation des ressources
- De la transition énergétique à la transition écologique
- Déclinaison et complémentarité entre les niveaux législatifs (de l'échelle européenne au local)

Panorama des principales obligations applicables à une entreprise en matière de protection de l'environnement et de maîtrise des nuisances (eau, air, énergie, déchets...)

- Activités relevant des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- Autres activités du secteur privé (bâtiment, commerce, tertiaire)

Intervention de la réglementation RSE en matière de transparence et de communication

- Panorama des différentes déclarations aux administrations (déclaration GEREP/GIDAF, registre des déchets, bilans gaz à effet de serre ...)
- Montée en puissance de l'impact des rapports extra-financiers (application des directives CSRD, CSDDD, règlement Taxonomie Verte)
- Multiplication des supports d'information du grand public (fiches produits relatives aux qualités et caractéristiques environnementales, déclarations environnementales)

Exercice d'application : identification des principales exigences réglementaires applicables à son activité qui soutiennent la démarche de transition écologique ou la balise

Dresser l'état des lieux des impacts de ses activités sur l'environnement et des leviers d'amélioration à actionner pour engager ou orienter une transition « adaptée »

Vérification de la robustesse de son analyse des impacts sur l'environnement

- Identifier les contours de sa sphère d'influence et hiérarchiser l'importance de ses parties prenantes
- Identifier ses impacts directs et indirects en adoptant une perspective de cycle de vie
- Evaluer son degré de maîtrise ou d'influence pour définir les axes de sa démarche de transition

Retour d'expériences : analyse comparée des méthodologies employées pour faire un état des lieux complet selon son activité et la complexité de son organisation (partage sur les démarches d'analyse environnementale, ACV, bilans carbone...)

Panorama des principes permettant d'objectiver sa trajectoire, fonction de son modèle d'affaires et de gouvernance

- Les principes fondamentaux de l'action environnementale : Précaution, Prévention, Pollueur-Payeur
- La hiérarchisation des réponses selon la séquence ERC : Eviter, Réduire, Compenser les atteintes à l'environnement (utilisée notamment par les ICPE)
- Les piliers de la durabilité : contribution substantielle aux objectifs de neutralité carbone, respect de garanties minimales, pas de préjudice significatif (“do not harm”)

Etude de cas : application des critères de décision sur un champ d'action relatif à son propre cas (suite de l'auto diagnostic et de l'exercice d'application)

Tirer parti des démarches déjà en place pour élaborer ou structurer une transition « efficace » (lien avec le management environnemental)

Utilisation d'outils de prise de décision objectifs et inclusifs pour structurer sa démarche

- Identifier les leviers et les opportunités sur lesquels capitaliser
- Identifier les freins et les risques qui challengent sa démarche
- Appliquer la matrice SWOT /AFOM pour structurer sa démarche

Validation de la logique PDCA pour gérer son projet sur le long terme

- Définir le mix d'actions le plus adapté à son état d'avancement et à ses objectifs
- Identifier les ressources nécessaires pour pérenniser sa démarche
- Communiquer pour embarquer l'ensemble de ses collaborateurs et au-delà
- Être en capacité de démontrer l'amélioration de ses performances

Retours d'expériences : tirer parti des reconnaissances déjà obtenues pour mener sa démarche de manière intégrée (capitalisation possible avec les démarches de labélisation et certification engagées)

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.